

Gestion des risques – module 3

Outil de pilotage dans un organisme

20 septembre 2019 (Lausanne, journée entière)

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Acquérir, par l'intermédiaire de cas pratiques, un aperçu concret des diverses méthodes d'analyse du risque appliquées dans différents secteurs de l'économie
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la protection des actifs
- Mettre en évidence des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendants.

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne soucieuse des risques liés à l'exercice de son activité, notamment aux personnes cadres et responsables d'entreprise, de même que celles engagées dans l'intégration de la gestion des risques dans le management de leur activité.

Contexte et problématique

Le management du risque est un outil de pilotage car il permet à un organisme d'améliorer ses décisions. Il lui permet dans ce sens de traiter les risques en toute connaissance de cause et de manière systématique. L'application du processus de management du risque s'appuie dans la pratique sur plusieurs méthodes d'analyse. Il est important à ce titre de connaître les méthodes individuellement, leurs possibilités et leurs limitations afin de les utiliser correctement.

Ce module a comme buts de répondre à la question de savoir comment le risque est estimé dans différents domaines d'activité et passer en revue les méthodes utilisées par les praticiens en gestion des risques.

Cette formation propose d'assister les participants dans la compréhension de l'approche méthodologique et le choix des méthodes d'analyse du risque. En se référant à des cas concrets et significatifs présentés par des praticiens et praticiennes venant de domaines divers, les participants disposeront de contextes clairs et analyses adaptées. Les participants pourront également échanger sur les outils nécessaires à l'appréciation des risques.

La référence normative de base sera la norme ISO 31000 Management du risque – Principes et lignes directrices.

Ce module se complète avec les modules 1 et 2, séminaires n° 519 420 et n° 519 421 respectivement. Le premier présente les fondements du management des risques de manière pratique, tandis que le deuxième prend un peu plus d' hauteur pour aborder la mise en place d'un système de gestion des risques et sont l'intégration dans le système de management existant à travers d'exemples concrets. Notamment, le système de contrôle interne et l'analyse d'impact. Le séminaire n° 519 424 aborde, en outre, via des cas concrets la gestion de la résilience en générale et la gestion de crise et de continuité en particulier.

Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Acquérir, par l'intermédiaire de cas pratiques, un aperçu concret des diverses méthodes d'analyse du risque appliquées dans différents secteurs de la société
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la protection des actifs
- Mettre en évidence des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadres et les indépendant.

Thèmes

- Gestion d'entreprise
- Gestion des risques
- Gouvernement d'entreprise

Méthode

Le programme alterne aspects conceptuels, pratiques et normatifs. Les participants sont familiarisés au travers d'études de cas concrets aux méthodes et outils de la gestion du risque.

Responsable du séminaire

Dr José Lamas-Valverde, Directeur,
Formation en Gestion des Risques (Nyon)
jose.lamas@gestiondesrisques.ch
www.gestiondesrisques.ch

Conférenciers

Françoise Deshusses, Directrice, FDR Sàrl,
Commodity Market Risk & Compliance
(Genève) francoise.deshusses@fdr.swiss
www.fdr.swiss

Raphaël Defert, BG Ingénieurs Conseils SA;
Responsable du Pôle Risques (Lausanne)
raphael.defert@bg-21.com;
www.bg-21.com

Dr Michel Eggimann, Banque Landolt et
Cie., Chief Risk Officer (Genève)
mich.eggimann@gmail.com

Dr José Lamas-Valverde, (voir ci-dessus)



Dr José Lamas-Valverde



Françoise Deshusses



Raphaël Defert



Dr Michel Eggimann

Date

20.09.2019 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou
expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Gestion des risques – module 3

- 20 septembre 2019 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.